PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD-AVESNOIS

BATI REMARQUABLE PROTEGE AU TITRE DU L151-19 DU CODE DE L'URBANISME

Table des matières

I. LES EDIFICES ET PERIMETRES BATIS REMARQUABLES 3
1. Contexte et nature du patrimoine remarquable 3
2. Repérage des différents édifices du bâti remarquable 3
3. Méthodologie d'inventaire 4
3.1 Un inventaire complet sur tout le territoire intercommunal 4
3.2 Les périmètres bâtis remarquables 4
4. Principe de préservation dans le PLUi 4
5. Référencement 5
5.1 Nature des édifies référencés 5
5.2 Spécificités de la CCSA 6
6. Récapitulatif du Patrimoine bâti protégé et de ses périmètres 7
II. FICHES 16

I. LES EDIFICES ET PERIMETRES BATIS REMARQUABLES

1. Contexte et nature du patrimoine remarquable

Dans le cadre de l'élaboration de son PLUi, la Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA) a souhaité que son bâti remarquable soit répertorié, en vue de sa préservation. Cette demande vient en complément de la démarche réalisée dans le cadre de la préservation du petit patrimoine, mais aussi des éléments et périmètres paysagers remarquables de ce territoire, que ce soit pour des raisons culturelles ou architecturales, mais aussi environnementales. Cette action répond à l'objectif « 2. Préserver l'architecture et la composition urbaine héritées de l'architecture rurale et de l'histoire industrielle du territoire » de l'axe 3 du PADD.

Le bâti remarquable est constitué de l'habitat, de ses extensions et de ses annexes qui, par leur qualité propre ou par leur qualité d'ensemble, témoignent de l'histoire locale, d'une technique architecturale spécifique ou d'une activité économique particulière (fermes, ateliers…) et qui méritent d'être préservées. Certains édifices du patrimoine remarquable peuvent en outre comporter un élément du petit patrimoine (ex : une niche), qui contribue à la justification de la mesure de protection qui les vise. Ainsi, des fermes, des châteaux, des maisons, bénéficient de la démarche de protection mise en œuvre.

Chaque édifice est le témoin privilégié de l'Histoire du territoire et participe à l'identité du territoire par ses qualités architecturales ou ses caractéristiques originelles encore préservées. La réappropriation du bâti lors d'un changement de propriétaire, les changements d'usages, les aménagements réalisés pour lutter contre le réchauffement climatique peuvent impacter potentiellement la conservation de ses qualités architecturales.

Cela impose la mise en œuvre d'une démarche de protection adaptée en complément des mesures réglementaires éventuellement mises en œuvre au niveau de l'Etat au titre de la protection des Monuments Historiques.

2. Repérage des différents édifices du bâti remarquable

L'identification des bâtis remarquables du territoire de la CCSA a été réalisée grâce à l'exploitation de différentes sources de données :

- L'inventaire du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois réalisé dans le cadre des diagnostics raisonnés du patrimoine bâti,

- L'exploitation des fiches d'inventaire du Ministère de la Culture au travers de sa base de données « Mérimée »,

- Les bâtis préservés des anciens documents d'urbanisme déjà existants sur le territoire (POS et PLU),

- Les demandes des élus lors des rencontres en communes.

3. Méthodologie d'inventaire

3.1 Un inventaire complet sur tout le territoire intercommunal

En l'absence d'un inventaire complet du patrimoine sur le périmètre de la CCSA, de nombreuses données ont été exploitées : anciens documents d'urbanisme des communes, inventaires locaux du patrimoine réalisés lors de l'élaboration de dossiers techniques d'urbanisme (inventaires du patrimoine bâti des diagnostics raisonnés), base de données « Mérimée » …

La première étape du travail d'inventaire a consisté à homogénéiser et regrouper ces données en vue de leur mise à jour et de leur géoréférencement. Il a ensuite été produit les supports documentaires indispensables à la mise en œuvre de la politique de protection portée par la CCSA, avant la validation du travail réalisé auprès des communes.

Plus de 200 édifices ont été inventoriés en vue de leur protection.

3.2 Les périmètres bâtis remarquables

Le nombre important d'édifices du patrimoine remarquable présents au sein de certaines communes peut constituer un ensemble continu de bâtis susceptibles d'être protégés. Le cas échéant, il a été mis en place des « périmètres bâtis remarquables » venant prendre en compte cet effet d'ensemble particulier.

Vingt périmètres bâtis remarquables ont été identifiés sur le périmètre de la CCSA.

4. Principe de préservation dans le PLUi

L'objet de cette démarche est de contribuer à la préservation du patrimoine bâti remarquable en s'appuyant sur l'article L 151-19 du code de l'urbanisme : « identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration ».

Toute modification ou suppression de ces édifices doit faire l'objet d'une déclaration préalable, dans les cas prévus par le code de l'urbanisme. La démolition ou le fait de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction identifiée au titre du patrimoine est soumis à permis de démolir préalable, dans les cas prévus par le code de l'urbanisme.

Cette protection est établie en cohérence avec :

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du présent PLUi de la CCSA,

- La Charte du Parc naturel régional de l'Avesnois (dans sa mesure 16, « Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles… »),

- La préservation du patrimoine est un enjeu pour une meilleure appropriation par les habitants,

- Les exigences du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de Sambre/Avesnois (dans ce document, la préservation des paysages et du patrimoine remarquable doit être prise en compte en regard des enjeux de réduction de la consommation d'énergie et de limitation de l'effet de serre).

La méthodologie de ces études repose sur la forte corrélation entre paysage et bâti qui se traduit par une analyse du patrimoine bâti à plusieurs échelles :

- Contexte – cette partie introduit des données de base – historique, géologiques, hydrographiques, démographiques… - indispensables à la compréhension du bâti ancien.

- Niveau 1 – le bâti comme élément du paysage, met en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, rivières, cultures…).

- Niveau 2 – le bâti comme élément du cadre de vie, identifie les spécificités urbaines du territoire à travers l'analyse des éléments de la structure communale (modes d'implantation du noyau, sous-ensembles bâtis, interactions entre espaces bâtis et non-bâtis…).

- Niveau 3 – l'habitat comme élément du patrimoine architectural, comporte deux parties : une analyse des caractéristiques architecturales issues d'un travail d'inventaire et une présentation de la typologie d'habitat représentative du secteur.

5. Référencement

5.1 Nature des édifies référencés

5.1.1 Edifices issus de l'inventaire du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois

Depuis 2000, le Parc naturel régional de l'Avesnois a réalisé en partenariat avec le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'ex-région Nord-Pas-de-Calais des diagnostics raisonnés du patrimoine bâti à l'échelle des entités paysagères.

A partir de l'observation de l'ensemble du bâti sur un échantillonnage de communes du territoire, une étude statistique portant sur les édifices antérieurs à la seconde guerre mondiale et peu dénaturés permet de révéler des caractéristiques générales de l'habitat de chacune des entités paysagères examinées.

Sur la CCSA, les communes ayant bénéficié de cet inventaire sont les suivantes :

- Baives, Eppe-Sauvage et Trélon (entité paysagère Fagne de Trélon)

C'est l'ensemble de ces bâtis les plus représentatifs qui font l'objet d'une mesure de protection dans le PLUi.

5.1.2 Edifices issus des données de la base de données « Mérimée » du Ministère de la Culture

Le Ministère de la Culture édite et met à disposition une base de données particulièrement riche. Cette base de données répertorie le patrimoine monumental français de la Préhistoire à nos jours : architecture religieuse, domestique, agricole, scolaire, militaire et industrielle.

Cette base coproduite est mise à jour régulièrement par l'Inventaire général du patrimoine culturel (Service Régional de l'Inventaire) et par la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

5.1.3 Les autres édifices inventoriés

- Les édifices identifiés dans les anciens POS, PLU

Pour permettre une donnée la plus complète possible, les édifices identifiés dans les documents d'urbanisme préexistants au présent PLUi ont été repris.

- Les édifices identifiés lors des échanges avec les communes

Après regroupement, homogénéisation et mise à jour des données issues des différentes sources décrites ci-avant, l'ensemble des informations récoltées a été géolocalisé et transmis aux communes afin, d'une part, qu'elles puissent vérifier la qualité des informations disponibles, mais aussi, le cas échéant, modifier ou compléter les informations en regard de leur connaissance de leur territoire.

5.2 Spécificités de la CCSA

5.2.2 Le cas des Moulins

Les moulins ont été le siège d'une activité économique fondamentale au sein de l'économie rurale et leur fonctionnement a constitué souvent l'élément essentiel des communautés villageoises. Ils furent au cœur de la vie des villages, du Moyen-âge au XIX^{e} siècle.

Le réseau hydraulique de l'Avesnois est dense et ses multiples cours d'eau ont vu l'installation de nombreux moulins, notamment dans les communes du territoire de la CCSA. La majorité servait initialement à moudre le grain, mais d'autres fonctions ont été assurées au fil du temps : scier la pierre, scier le bois, entretenir le feu des forges…

5.2.3 Le cas des Maisons de maître

Dans certaines communes de la Communauté de Communes Sud-Avesnois (Fourmies, Wignehies…) la prospérité des maîtres d'ateliers durant la fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle, liée à l'expansion d'activités industrielles (textile, verrerie…) a suscité la création de résidences hors-normes. On peut définir les particularités typologiques de ces maisons de maître par le caractère isolé de la construction (son implantation dans un parc ou un jardin souvent planté d'arbres remarquables par leur taille), l'amplitude de ses proportions, la régularité de sa composition (souvent marqué

de symétrie), les nombreux décors et modénatures, la clôture par des hauts murs de briques ou par des grilles importantes.

Ces propriétés participent aux qualités paysagères, au cadre de vie et à l'attractivité de ces communes. Leur protection s'est faite à la demande des élus et sur proposition du Parc naturel régional de l'Avesnois pour certaines propriétés répertoriées dans ses inventaires.

En considérant ces propriétés comme un ensemble paysager, mais également comme réserve d'espace végétalisé au sein du tissu urbain, le choix a été fait de protéger ces ensembles au titre du L151-23 du code de l'urbanisme. Les fiches concernant les maisons de maître et leur jardin sont donc classés avec les éléments paysagers protégés grâce au titre de cet article. C'est sur ces fiches que se trouvent les identifiants permettant de les repérer sur les planches des communes concernées.

6. Récapitulatif du Patrimoine bâti protégé et de ses périmètres

Edifices du Patrimoine Bâti remarquable			
Commune	**Identifiant**	**Nom**	**Adresse**
Anor	ANO 58	Maison traditionnelle	49 rue du camp de Giblou
Anor	ANO 59	Bâtisse traditionnelle	1 impasse de la passerelle
Anor	ANO 60	Bâtisse traditionnelle	45 rue de Trélon
Anor	ANO 63	Maison bourgeoise	10 place du poilu
Anor	ANO 64	Maison de ville	6 rue Léo Lagrange
Anor	ANO 65	Parc arboré et maison	15 rue Léo Lagrange
Anor	ANO 66	Maison de ville	34 rue pasteur
Anor	ANO 67	Maison de ville	18 rue pasteur
Anor	ANO 68	Ancienne brasserie	5A rue du général de gaulle
Anor	ANO 69	Bâtisse traditionnelle	21 rue de Momignies
Anor	ANO 70	Bâtisse traditionnelle	23 rue de Momignies
Anor	ANO 71	Maison de ville	7 rue d'Hirson
Anor	ANO 72	Habitat traditionnel	63 rue du maréchal Foch
Anor	ANO 73	Bâtiment du Philharmonie d'Anor	2 rue Georges Clemenceau
Anor	ANO 74	Ferme traditionnelle	13 rue Gabriel Péri
Anor	ANO 75	Ferme traditionnelle	33 rue du camp de giblou
Anor	ANO 76	Ferme traditionnelle	53 rue de la verrerie blanche
Anor	ANO 77	Ferme traditionnelle	33 rue d'Hirson
Anor	ANO 78	Ferme traditionnelle	18 rue des romains
Anor	ANO 79	Ferme traditionnelle	11 rue des romains
Anor	ANO 80	Habitat traditionnel	48 rue d'Hirson
Anor	ANO 81	Ferme traditionnelle	4 rue de milourd
Anor	ANO 82	Habitat traditionnel	3 chemin latéral
Anor	ANO 83	Ferme traditionnelle	47 rue de Momignies
Anor	ANO 84	Maison élémentaire traditionnelle	1 rue des romains

Anor	ANO 85	Ferme traditionnelle	9 rue du revin
Anor	ANO 86	Ferme traditionnelle	18 rue du revin
Anor	ANO 87	Ferme traditionnelle	17 rue du revin
Anor	ANO 88	Ferme traditionnelle	90 rue de milourd
Anor	ANO 89	Ferme traditionnelle	88 rue de milourd
Anor	ANO 90	Ferme traditionnelle	85 rue de milourd
Anor	ANO 91	Ferme traditionnelle	13 saint-laurent
Anor	ANO 92	Ferme traditionnelle	10 saint-laurent
Anor	ANO 93	Ferme de maitre	100 rue de Trélon
Anor	ANO 94	Ferme traditionnelle	78 rue de milourd
Anor	ANO 95	Ferme traditionnelle	74 rue de milourd
Anor	ANO 96	Maison élémentaire traditionnelle	49 rue de milourd
Anor	ANO 97	Ferme traditionnelle	4 rue de la grande Lobiette
Anor	ANO 98	Ferme traditionnelle	8 chemin de la masure
Anor	ANO 99	Maison de ville	19 rue des anorelles
Anor	ANO 100	Ferme traditionnelle	9 rue des anorelles
Anor	ANO 101	Ferme traditionnelle	3 rue du pont des bœufs
Anor	ANO 102	Ferme traditionnelle	79 rue de Momignies
Anor	ANO 103	Ferme traditionnelle	65 rue de Momignies
Anor	ANO 104	Ecole	8 rue du roi Albert 1er
Anor	ANO 105	Ferme traditionnelle	20 rue du point du jour
Anor	ANO 106	Ferme traditionnelle	8, ruelle Vitou
Anor	ANO 107	Ferme traditionnelle	39 rue des anorelles
Anor	ANO 108	Ferme traditionnelle	73 rue de milourd
Anor	ANO 109	Ferme traditionnelle	6 rue du sart d'agneau
Anor	ANO 110	Ferme traditionnelle	19 rue du roi Albert 1er
Anor	ANO 113	Maison ancienne de la vieille verrerie	6-8 rue de la vieille verrerie
Anor	ANO 114	Aciérie	40 Rue du Maréchal Foch
Anor	ANO 115	Maison traditionnelle	7 rue de Trélon
Anor	ANO 116	Maison	1A place du fort
Baives	BAI 10	Maison forestière	Goulette (rue de la) 24, 26
Baives	BAI 11		Goulette (rue de la) 22
Baives	BAI 12	Maison	Demi voie (route de la)
Baives	BAI 13	Ferme	Demi-Voie (rue de la) 6
Baives	BAI 14	Maison	Goulette (rue de la) 10
Baives	BAI 15	Ferme	Demi-Voie (rue de la) 4
Baives	BAI 16	Ferme	Wallers (route de) 16
Baives	BAI 17	Ferme	Wallers (route de) 14
Baives	BAI 18	Ferme	Demi-Voie (rue de la) 1
Baives	BAI 19	Maison	Goulette (rue de la) 8
Baives	BAI 20	Ferme	Demi-Voie (rue de la) 2
Baives	BAI 21	Maison	Wallers (route de) 6
Baives	BAI 22	Maison	Principale (rue)

Baives	BAI 23	Chapelle	Wallers (route de)
Baives	BAI 24	Ferme	Wallers (route de) 8
Baives	BAI 25	Ferme	Principale (rue) 38, 40
Baives	BAI 26	Maison	Goulette (rue de la)
Baives	BAI 27	Ferme	Principale (rue) 41
Baives	BAI 28	Ferme	Principale (rue) 37
Baives	BAI 29	Ferme	Principale (rue) 34
Baives	BAI 30	Ferme	Gambetta (rue) 9
Baives	BAI 31	Ferme	Principale (rue) 35
Baives	BAI 32	Ferme	Gambetta (rue) 13
Baives	BAI 33		Principale (rue)
Baives	BAI 34	Ferme	Principale (rue) 9
Baives	BAI 35	Ferme	Principale (rue) 23
Baives	BAI 36	Ferme	Principale (rue) 15
Baives	BAI 37	Moulin	Marceau (rue)
Baives	BAI 38	Ferme	Principale (rue) 8
Baives	BAI 39	Ferme	Principale (rue) 2, 4
Baives	BAI 40	Presbytère	Principale (rue) 10
Baives	BAI 41	Maison	Marceau (rue) 14
Baives	BAI 42	Maison	Marceau (rue)
Baives	BAI 43	Eglise	Rue Marceau
Baives	BAI 7	Ancienne mairie	6 r marceau
Baives	BAI 8	Ecole	3 r principale
Baives	BAI 9	Ferme	6 r principale
Eppe-Sauvage	EPP 17	Ancienne usine	2 rue de la marbrerie
Eppe-Sauvage	EPP 18	Ancienne usine	4 rue de la marbrerie
Eppe-Sauvage	EPP 19	Château Voyaux	11 route de Moustier
Eppe-Sauvage	EPP 20	Ancienne laiterie, maison Aux Arcades	Route de Moustier
Eppe-Sauvage	EPP 21	Moulin	Rue du petit moulin
Eppe-sauvage	EPP 22	Ancienne Mairie Ecole	5 rue la place
Eppe-Sauvage	EPP 23	Ferme	3 impasse terre à l'agace
Eppe-Sauvage	EPP 24	Ferme	10 chemin de Trélon
Eppe-Sauvage	EPP 25	Ferme de la Grignaudière	4 chemin de Trélon
Eppe-Sauvage	EPP 26	Maison Le Chatelet de Lendribut	Numéro de rue
Eppe-Sauvage	EPP 27	Ferme	Fontaine (rue de la)
Eppe-Sauvage	EPP 28	Boulangerie ; fournil	La Place () 3
Eppe-Sauvage	EPP 29	Presbytère	Fontaine (rue de la) 5
Eppe-Sauvage	EPP 30	Ferme	Fontaine (rue de la) 8
Eppe-Sauvage	EPP 31	Ferme	Couturelle (route de) 10
Eppe-Sauvage	EPP 32	Ferme	Moustier (route de) 6
Eppe-Sauvage	EPP 33	Presbytère	Fontaine (rue de la) 2/4
Eppe-Sauvage	EPP 34	Forge	Marbrerie "les grignaux" (rue de la) 3

Eppe-Sauvage	EPP 35	Moulin	Petit Moulin (rue du) 4
Eppe-Sauvage	EPP 36	Forge	Chateau Maillard
Eppe-Sauvage	EPP 37	Pavillon de chasse	Touvent (rue de) 21
Féron	FER 1	Eglise Saint Martin	Rue de Sains
Féron	FER 2	Chapelle Lejeune	Chemin de Mauvinage
Féron	FER 20	Chateau du Pont de Sains et son parc	Lieu-dit Le Pont de Sains
Fourmies	FOU 15	Vestige de remparts	Liaison rue François Delaplace / rue Bernburg
Fourmies	FOU 16	Ancienne mairie	3 A place Georges Coppeaux
Fourmies	FOU 17	Ecomusée ancienne filature parcelle an626	Place Maria Blondeau
Fourmies	FOU 18	Chateau de l'industrie	64 rue Théophile Legrand
Fourmies	FOU 19	Maison du filateur	6 rue Baligant
Fourmies	FOU 2	Eglise St Pierre	Place Georges-Coppeaux
Fourmies	FOU 20	Ancienne Banque de France	25 rue Gambetta
Fourmies	FOU 21	Maison de maître	5 Rue Jean Jaurès
Fourmies	FOU 22	Ferme en I	91 rue du fief
Fourmies	FOU 23	Brasserie Poulain	134 r du maire coppeaux
Glageon	GLA 23	Ancien château de l'industrie	Mairie parcelle
Glageon	GLA 24	Chateau des tourelles	14 rue Roland Rouleau
Glageon	GLA 25	Eglise	Place de l'église
Glageon	GLA 26	Maison de maitre a pigeonnier porche	Face au lavoir
Glageon	GLA 28	Brasserie Malterie Bernard	4 r du calvaire
Glageon	GLA 33	Maison	30 rue Jean-Marie Carion
Glageon	GLA 34	Maison Loubert	15 rue du Général de Gaulle
Glageon	GLA 36	Ferme à cour carrée	12 rue Hector Dufresnes
Moustier en Fagne	MOU 4	Manoir	22 Grand rue
Moustier en Fagne	MOU 5	Eglise	Parcelle A 0080
Ohain	OHA 19	Eglise	Place de l'Eglise
Ohain	OHA 20	Salle des fêtes et salle polyvalente "Les Charmilles"	Parcelle B0951
Ohain	OHA 21	Ancien presbytère	Rue Principale
Trélon	TRE 20	Maison	2 rue Emile Zola
Trélon	TRE 21	Maison	3 rue Emile Zola
Trélon	TRE 22	Maison Falleur Thénard	1 rue de la liberté
Trélon	TRE 23	Maison de Maître	5 rue du maréchal Foch
Trélon	TRE 24	Couvent des Carmes	4 rue Roger Salengro
Trélon	TRE 25	Maison	22 rue Victor Hugo

Trélon	TRE 26	Maison de Maître	26 rue Victor Hugo
Trélon	TRE 27	Maison	44 rue Victor Hugo
Trélon	TRE 28	Maison	54 rue Victor Hugo
Trélon	TRE 29	Ferme	Georges-Clemenceau (rue) 46
Trélon	TRE 30	Maison	Gambetta (rue) 4
Trélon	TRE 31	Maison de maitre	Commère (place) 6, 4
Trélon	TRE 32	Hôtel de ville	Jean-Jaurès (place) 1
Trélon	TRE 33	Maison	Verdun (rue de) 27
Trélon	TRE 34	Maison de maitre	Liberté (rue de la) 22
Trélon	TRE 35	Maison de maitre	Liberté (rue de la) 12
Trélon	TRE 36	Maison	Verdun (rue de) 3, 5
Trélon	TRE 37	Maison	Aristide-Briand (rue) 36
Trélon	TRE 38	Usine de passementerie	Victor-Hugo (rue) 2
Trélon	TRE 39	Maison de maitre	Aristide-Briand (rue) 22
Trélon	TRE 40	Maison	Thiers (rue) 6
Trélon	TRE 41	Maison de maitre	Victor-Hugo (rue) 8
Trélon	TRE 42	Commerce	Aristide-Briand (rue) 16
Trélon	TRE 43	Maison	Aristide-Briand (rue) 6
Trélon	TRE 44	Maison	Marechal-Foch (rue du) 15
Trélon	TRE 45	Maison	Marechal-Foch (rue du) 17
Trélon	TRE 46	Boulangerie	Marechal-Foch (rue du) 23 à 27
Trélon	TRE 47	Maison	Victor-Hugo (rue) 20, 22, 24
Trélon	TRE 48	Maison	Joffre (place) 8, 6
Trélon	TRE 49	Maison de maitre	Marechal-Foch (rue du) 11
Trélon	TRE 50	Maison	Ramon (impasse) 1
Trélon	TRE 51		Joffre (place) 2
Trélon	TRE 52	Maison de maitre	Delval (rue) 21
Trélon	TRE 53	Immeuble	Delval (rue) 5, 7
Trélon	TRE 54	Maison	Delval (rue) 4
Trélon	TRE 55	Maison de maitre	Marechal-Foch (rue) 3
Trélon	TRE 56	Maison	Emile-Zola (rue) 2
Trélon	TRE 57	Maison	Delval (rue) 12
Trélon	TRE 58	Maison	Victor-Hugo (rue) 38,40
Trélon	TRE 60	Maison ; fabrique ; magasin	Emile-Zola (rue) 10, 12, 14
Trélon	TRE 61	Maison religieuse	Emile-Zola (rue) 8
Trélon	TRE 62	Maison	L'Etoile (rue de) 2
Trélon	TRE 63	Maison	Victor-Hugo (rue) 50
Trélon	TRE 64	Maison	Chartiaux (rue) 4
Trélon	TRE 65	Maison	Victor-Hugo (rue) 59
Trélon	TRE 66	Maison	Neuve (rue) 9
Trélon	TRE 67	Maison	Neuve (rue) 4
Trélon	TRE 68	Logement d'ouvriers	Chartiaux (rue) 27, 29, 31, 33
Trélon	TRE 69	Maison	Emile-Zola (rue) 39
Trélon	TRE 70	Maison	Jardins (rue des) 7

Trélon	TRE 71	Cité Jardin "le Calloy"	Le Calloy (cité) 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 12,
Trélon	TRE 72	Maison	Hirondelles (rue des) 5
Trélon	TRE 73	Ferme	Haies (rue des) 4
Trélon	TRE 74	Maison	Gambetta (rue) 16
Trélon	TRE 75	Maison	Victor-Hugo (rue) 15
Trélon	TRE 76	Maison	Victor-Hugo (rue) 48
Trélon	TRE 77	Maison	Fontenesse (rue) 14
Trélon	TRE 78	Ferme	Clavon-Collignon (rue) 6, 8, 10
Trélon	TRE 79	Immeuble	Halle (rue de la) 5, 7, 9
Trélon	TRE 80	Dispensaire pour sœurs	Clavon-Collignon (rue) 4
Trélon	TRE 81	Maison de maitre	Marechal-Foch (rue du) 13
Trélon	TRE 82	Moulin	Laudrissart à Glageon (chemin rural de) 2
Trélon	TRE 83	Ferme	Laudrissart à Glageon (chemin rural de) 1
Trélon	TRE 84	Maison	Fourneau (rue du) 16, 17
Trélon	TRE 85	Ferme ; forge	Fourneau (rue du) 23,25
Trélon	TRE 86	Moulin	C.D. 963 (route) 24
Trélon	TRE 87	Maison	Fourneau (rue du) 11
Trélon	TRE 88	Ferme	Leo-Lagrange (rue) 19
Trélon	TRE 89	Logement d'ouvriers	Champ d'Asile (rue du) 11,13,15
Trélon	TRE 90	Maison	Gazomètre (rue du) 1
Trélon	TRE 91	Maison	François Ansieau (rue) 19, 21, 23
Trélon	TRE 92	Maison	François Ansieau (rue) 7
Trélon	TRE 93	Logement d'ouvriers	Quartier du Tissage (rue du) 6, 8, 10, 12, 14,
Trélon	TRE 94	Logement d'ouvriers	Quartier du Tissage (rue du) 3, 5, 7, 9, 11, 1
Trélon	TRE 95	Maison de maitre	Liberté (rue de la) 43
Trélon	TRE 96	Maison de maitre	Piquerie (place de la) 6, 8
Trélon	TRE 97	Maison	Coulonnière (rue de la) 1
Trélon	TRE 98	Château	Place de la Picquerie
Trélon	TRE 99	Eglise	2 place Jean Jaurès
Trélon	TRE 100	Maison Presbytère	30 rue Aristide Briand
Trélon	TRE 101	Rendez-vous de chasse	Lieu-dit St Hermann (RD119)
Trélon	TRE 102	Monument aux morts	Rue du Maréchal Foch ; rue de Verdun
Wignehies	WIG 21	Ensemble de façades usine des soigneuses	Rue François bossus
Wignehies	WIG 22	Ancien portail d'usine dit les tourelles	17 21 Rue Jean des Fresnes
Wignehies	WIG 26	Cheminée majestueuse	Les soigneuses
Wignehies	WIG 27	Brasserie Malterie Coopérative L'Ideal	15 r jean des fresnes

Wignehies	WIG 28	Château Witier	Hôtel de ville
Wignehies	WIG 29	Maison traditionnelle	Rue du Général Leclerc
Wignehies	WIG 30		Rue Jules Guesde
Wignehies	WIG 31		Rue Jules Guesde
Wignehies	WIG 32		Rue Jules Guesde
Wignehies	WIG 33		Rue des Maillets
Wignehies	WIG 34		Rue des Maillets
Wignehies	WIG 35		Rue des Haies du Terne
Wignehies	WIG 36		Rue Neuve
Wignehies	WIG 37		Rue de Verdun
Willies	WIL 4	Maison élémentaire	34 rue Champiau
Willies	WIL 5	Ferme élémentaire	8 rue Camberlin

Périmètres du Patrimoine Bâti remarquable			
Commune	**Identifiant**	**Nom**	**Adresse**
Anor	ANO-p-001	Ensemble des constructions en alignement	Place du Fort
Anor	ANO-p-002	Ensemble des façades en alignement	Place du Poilu
Anor	ANO-p-003	Ferme traditionnelle	11 rue de Momignies
Anor	ANO-p-004	Ancienne brasserie malterie	2 rue Fostier Bayard
Anor	ANO-p-005	Ensemble maison de maître et corps de ferme	39 à 37 rue du maréchal Foch
Anor	ANO-p-007	Habitat ouvrier accolé	13-17 rue de la gare
Anor	ANO-p-008	Habitat jumelé en retrait rue de la gare	8 à 14 rue de la gare
Anor	ANO-p-009	Ensemble de maisons élémentaires accolées	13 à 17 rue du maréchal Foch
Anor	ANO-P-010	Maisons jumelées	8 à 22 rue du maréchal Foch
Anor	ANO-p-011	Habitations jumelées	6 à 20 rue de la papeterie
Anor	ANO-p-012	Maison traditionnelle	26-28 rue de la papeterie
Anor	ANO-p-013	Habitations accolées homogènes	3-5 rue Georges Clemenceau
Anor	ANO-p-014	Ensemble bâti du quartier de la verrerie noire	Rue de la verrerie noire
Anor	ANO-p-015	Ferme traditionnelle	84-86 rue de Trélon
Anor	ANO-p-016	Ancienne forge de la Galoperie	17 à 21 rue de la Galoperie
Anor	ANO-p-017	Quartier de la Galoperie	Rue de la Galoperie
Glageon	GLA-p-1	Quartier ouvrier Landousie	Rue de Laudrissart
Moustier en Fagne	MOU-p-001	Prieuré Saint-Dodon et ses dépendances	18 Grand rue
Ohain	OHA-p-001	Ancien relais de poste	Ferme de Beauvoir

Edifices du Patrimoine militaire		
Commune	**Nom**	**Fonction**
Anor	A116 - Les ANORELLES	Casemate d'infanterie
Anor	A117 - PASSE D'ANOR	Casemate d'infanterie
Anor	A118 - CHAPELLE BLANCHE	Casemate d'infanterie
Anor	B810 - MARIGOT	Casemate d'infanterie
Anor	B811 - SAINT LAURENT	Casemate d'infanterie
Anor	B812 - PAR DELA l'ETANG	Casemate d'infanterie
Anor	B813 - PAR DELA l'ETANG	Casemate d'infanterie
Anor	B814 - Le CIMETIERE	Casemate d'infanterie
Anor	B815 - La FILATURE	Casemate d'infanterie
Anor	B816 - La MALTERIE	Blockhaus pour canon
Anor	B817 - La GALOPERIE Nord	Blockhaus pour canon
Anor	B818 - La TAILLE LAMBEAUX	Blockhaus pour canon
Anor	B819 - BEAUWELTZ	Blockhaus pour canon
Anor	B820 - La TAILLE COLIN	Blockhaus pour canon
Anor	B822 - SAINT HUBERT	Blockhaus
Anor	Ba1 - MILOURD	Blockhaus pour canon
Anor	RUE de la PASSE d'ANOR	Blockhaus pour armes d'infanterie
Anor	SAINT LAURENT	Blockhaus pour canon
Anor	T86 - VERLAINE	Blockhaus pour canon
Anor	T87 - Les ANORELLES Sud	Abri
Anor	T88 - PASSE d'ANOR Sud	Blockhaus pour canon
Fourmies	B809	Blockhaus pour canon
Ohain	A114 - L'ALOUETTE	Blockhaus pour canon
Ohain	A115 - Les CULEES Sud	Blockhaus pour canon
Ohain	B785 - La BRIQUETERIE	Blockhaus pour armes d'infanterie
Ohain	B786 - FERME BEAUVOIR	Blockhaus pour armes d'infanterie
Ohain	B787 - CHAMP le LIEVRE	Blockhaus pour armes d'infanterie
Ohain	B789 - La MARLIERE	Observatoire d'infanterie
Ohain	B790 - CHANT des OISEAUX	Blockhaus pour canon
Ohain	B791 - FILATURE DUGOUGE	Blockhaus pour canon
Ohain	B792 - La VAUTE	Blockhaus pour canon
Ohain	B793 - FERME BAYELLE	Blockhaus pour armes d'infanterie
Ohain	B794 - ARMAND DEQUESNE	Observatoire d'infanterie
Ohain	B795 - RUE de MOMIGNIES	Blockhaus pour canon
Ohain	B796 - NOIR-FILET	Blockhaus pour canon
Ohain	B797 - FERME du LANDY	Blockhaus pour canon
Ohain	B798 - L'ANGOUNERIE Nord	Blockhaus pour canon
Ohain	B799 - L'ANGOUNERIE Sud	Blockhaus pour armes d'infanterie
Ohain	B800 - MOMIGNIES	Blockhaus pour canon
Ohain	B801 - Les CULEES Nord	Blockhaus pour armes d'infanterie
Ohain	B802 - Le PACHY	Blockhaus pour armes d'infanterie

Ohain	B803 - Le TRIEUX-MELSART	Blockhaus pour armes d'infanterie
Ohain	B804 - TRIEUX de BIEFONTAINE	Observatoire d'infanterie
Ohain	B805- TRIEUX de BIEFONTAINE Ouest	Blockhaus pour canon
Ohain	B806 - La CARNAILLE	Observatoire d'infanterie
Ohain	B807 - HAIE d'ANOR	Blockhaus pour canon
Ohain	B808 - BOIS des AISEMENTS	Blockhaus pour canon
Ohain	T80 - CHANT des OISEAUX	Blockhaus pour canon
Ohain	T81 - HUTUTU Nord	Blockhaus pour canon
Ohain	T82 - HUTUTU Sud	Blockhaus pour canon
Ohain	T83 - HUTUTU Sud-Ouest	Blockhaus pour canon
Trélon	A109 - ROUTE d'EPPE-SAUVAGE	Observatoire d'infanterie
Trélon	A110 - PETIT MAUVAIS PAS	Abri
Trélon	A111 - FOUR Ó CENDRE	Blockhaus pour canon
Trélon	A112 - ETANG de la FOLIE	Blockhaus pour canon
Trélon	B755 - ROUTE de WILLIES	Blockhaus pour armes d'infanterie
Trélon	B756 - FOND MADAME	Blockhaus pour canon
Trélon	B757 - FOND SAINT JEAN	Blockhaus pour canon
Trélon	B758 - CARREFOUR FABERT	Blockhaus pour canon
Trélon	B759 - CARREFOUR HOSTEIN	Observatoire
Trélon	B760 - CARREFOUR GRAMMONT	Blockhaus pour canon
Trélon	B761 - ROUTE d'EPPE SAUVAGE	Blockhaus pour canon
Trélon	B762 - RUISSEAU du CORBION	Blockhaus pour canon
Trélon	B763 - ROUTE du PRESIDENT	Blockhaus pour canon
Trélon	B764 - Le FOURNEAU	Blockhaus pour canon
Trélon	B765 - ROUTE de MOUSTIERS	Blockhaus pour canon
Trélon	B766 - CARREFOUR de BLOIS	Observatoire d'infanterie
Trélon	B767 - MAISON FORESTIERE de la FOLIE	Blockhaus pour canon
Trélon	B768 - CHAMP d'ASILE	Blockhaus pour armes d'infanterie
Trélon	B770 - TRELON	Chambre de coupure
Trélon	B771 - La COULONNIERE Nord	Barrage de route
Trélon	B772 - La COULONNIERE Sud	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	B778 - FERME HEFSTEIN	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	B779 - FERME de L'ETOILE Nord	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	B780 - FERME de L'ETOILE Sud	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	B781 - FERME BEAULIEU	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	B784 - La SABLIERE	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	T69 - FOND MADAME 2	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	T70 - ROUTE d'EPPE-SAUVAGE	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	T70bis - MAUVAIS-PAS Sud-Ouest	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	T71 - CARREFOUR de BLOIS	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	T71bis - ROUTE FELIX	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	T72 - FOUR Ó CENDRE	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	T73 - La FOLIE Nord	Cuve pour armes d'infanterie
Trélon	T74 - La FOLIE Est	Cuve pour armes d'infanterie

Trélon	T75 - La FOLIE Sud	Cuve pour armes d'infanterie
Wallers-en-Fagne	A113 - DEMI LIEUE	Cuve pour armes d'infanterie
Wallers-en-Fagne	B769 - ETANG de la FOLIE Sud	Cuve pour armes d'infanterie
Wallers-en-Fagne	B773 - MORENRIEUX	Casemate d'infanterie - double
Wallers-en-Fagne	B774 - Le ROND-BOIS	Blockhaus pour canon
Wallers-en-Fagne	B775 - BOIS des AUVENELLES	Blockhaus pour canon
Wallers-en-Fagne	B776 - Les ROLIVEAUX	Blockhaus pour canon
Wallers-en-Fagne	B777 - FERME DELANNOY	Blockhaus pour canon
Wallers-en-Fagne	B782 - MORANRIEUX Sud	Blockhaus pour canon
Wallers-en-Fagne	B783 - La CROIX de BOURGES	Blockhaus pour canon
Wallers-en-Fagne	B788 - MOULIN de BOURGES	Blockhaus pour canon
Wallers-en-Fagne	T76 - BOIS des AUVENELLES Nord	Cuve pour armes d'infanterie
Wallers-en-Fagne	T77 - BOIS des AUVENELLES Sud	Blockhaus pour armes d'infanterie
Wallers-en-Fagne	T78 - PONT de CHIMAY Nord	Blockhaus pour canon
Willies	B732 - GARDE de WILLIES	Cuve pour armes d'infanterie
Willies	B746 - CROIX de TRELON Est	Cuve pour armes d'infanterie

II. FICHES